

FAIRE LIEN & prendre soin

Quand souffrance mentale et pauvreté vont de pair, comment réagir ?

Vous êtes interpellé par ces personnes qui rencontrent de multiples difficultés, matérielles, relationnelles, psychiques, ... ?

Vous êtes directement concerné parce que, vous-même, vous traversez une période difficile ou parce que votre travail - social ou psy - vous y confronte au quotidien ?

Vous cherchez à concrétiser un projet pour que cela change ?

Vous êtes prêt à y travailler en concertation avec d'autres acteurs ?

Cet appel à projets est fait pour vous !

L'appel à projets soutient la réalisation de vos initiatives et met à la disposition des projets sélectionnés un budget de 7.500 € (maximum par projet) pour couvrir les dépenses liées à sa préparation et à sa mise en œuvre.

L'appel à projets «Faire lien & Prendre soin» vous invite à imaginer à plusieurs comment rencontrer au mieux les besoins de ce public fragilisé à la fois par la pauvreté et par des souffrances psychiques. Organisez-vous ensemble (personnes directement concernées, professionnels de la santé mentale et intervenants en action sociale) pour co-construire des réponses concrètes qui favo-

risent l'empowerment, l'estime de soi et la reconstruction de liens sociaux. Ensemble, vous pouvez faire évoluer les pratiques, développer de nouvelles façons de travailler ou élaborer des projets inédits.

Différentes initiatives existent déjà... Cherchons à nous en inspirer et à en inventer davantage !



Qui peut participer ?

L'appel à projets concerne la Wallonie. Il s'adresse aux services actifs dans le secteur de l'action sociale et de la santé mentale ainsi qu'aux personnes qui vivent ou ont vécu une situation de pauvreté associée à des difficultés psychiques. Qui que ce soit qui prenne l'initiative, il est indispensable d'y travailler en concertation : acteurs de santé mentale, intervenants en action sociale et personnes directement concernées.

POUR QUI ?

Les projets candidats s'adresseront prioritairement aux personnes cumulant difficultés sociales et souffrances psychiques.

POUR QUOI ?

Les candidats sélectionnés élaboreront ensemble (acteurs de santé mentale, intervenants en action sociale et usagers) une réponse adaptée aux besoins de ces personnes. Avec leur projet, ils contribueront ainsi à la recherche-action menée par l'asbl CRéSaM en partenariat avec la coopérative Cera. Chaque projet retenu sera préparé et mis en œuvre en 2017 et 2018 et bénéficiera d'un accompagnement spécifique (plusieurs rencontres ponctuelles et une intervision par an entre projets sélectionnés). Au terme de la recherche-action, en 2019, les pratiques mises en exergue tout au long de la recherche feront l'objet d'une dissémination sous la forme d'ateliers de transmission.

Quoi ?

Le candidat doit présenter un nouveau projet en chantier et non une initiative déjà financée et/ou réalisée. Il peut s'agir d'un nouveau développement dans un projet existant pour autant qu'il ne soit pas déjà financé et apporte une réelle plus-value.

Différentes initiatives sont possibles: activités communautaires, lieux d'accueil, de rencontre et d'échanges, actions citoyennes, etc.

Place à l'imagination !



Comment participer à l'appel à projets ?

Pour participer, il suffit de compléter le dossier de candidature. À remplir en ligne à partir du 10 juin 2016 sur www.cresam.be.

Besoin d'aide ?

N'hésitez pas à contacter Claire Bivort, Centre de Référence en Santé Mentale, CRéSaM asbl

Boulevard de Merckem, 7
5000 Namur - 081/25.31.40
c.bivort@cresam.be

Plus d'infos ? www.cresam.be